



Centre Communal d'Action Sociale

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
JEUDI 12 FÉVRIER 2026

- EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS -

L' an deux mille vingt six, le douze février à dix huit heure,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal, 2 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérald GIRAUD Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Date de la convocation : 02 février 2026			
Nombre d'administrateurs :	En exercice : 15	Présents : 08	Votants : 08
Présents : Gérald GIRAUD, Michel DERIDDER, Marie-Paule BALICCO, Roberte PELLETIER, Bernard ECHARD, Brigitte DULONG, Martine CANDY, Marie-Odile CAVALADE,			
Excusés : Florence BOULLEN-MURIENNE,			
Absents : Mathieu KUNTZ, Marie-Hélène SALOUX, Paul DAUPHIN, Jean-Claude RETHA, Isabelle GLOUX. Aline PROUVOST,			
Pouvoirs : Néant			

DÉLIBÉRATION N° 01/2026-02-12 :

Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 16 décembre 2025

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles ;

Vu le Procès-Verbal établi à l'issue de la dernière séance du Conseil d'Administration dont lecture est donnée par Monsieur Gérald GIRAUD, Président du Centre Communal d'Action Sociale ;

Entendu l'exposé du Président ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- ➔ **ADOpte** le Procès-Verbal du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 16 décembre 2025.

RÉPARTITION DES VOIX : 08 POUR / 00 ABSTENTION / 00 CONTRE

LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCÈS DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE SA PUBLICATION ET DE SA RÉCEPTION PAR LE REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 13/02/2026

Reçu en préfecture le 13/02/2026

Publié le

ID : 038-263800724-20260212-DEL01_2026-DE



Saint-Martin D'Uriage, le 12/02/2026

Le Président du CCAS ,

Gérald GIRAUD

Affiché ou Notifié le : 13/02/2026

Télétransmis en préfecture le : 13/02/2026

